

AFIADV

Association Francophone des
Instructeurs pour l'Autonomie des
personnes Déficientes Visuelles.

Association loi 1901, issue depuis le
20 mai 2021 de la fusion entre :

- **l'AVJADV** : Association des
Instructeurs pour l'Autonomie
dans la Vie Journalière, créée en
1984,
- **l'AILDV** : Association des
Instructeurs de Locomotion pour
personnes Déficientes Visuelles,
créée en 1978.

Elle regroupe l'ensemble des
instructeurs diplômés en déficience
visuelle : IL, IAVJ et IADV.



www.afiadv.org



secretariat@afiadv.org

Comment devenir Instructeur pour l'Autonomie ?

L'accès à cette formation est réservé
aux détenteurs de diplômes
spécifiques, listés dans l'arrêté relatif
au certificat d'instructeur pour
l'autonomie des personnes déficientes
visuelles.

Où se former ?

1 centre de formation
2 sites disponibles



- Paris
- Lyon



Où trouver un instructeur ?

Ces professionnels peuvent travailler
au sein de structures recevant des
enfants ou des adultes déficients
visuels. Ils peuvent également exercer
en auto-entreprise.

Retrouvez les annuaires sur
notre site Internet !

AFIADV



NOS METTIERS

IL
IAVJ
IADV

Ces 3 métiers regroupent des professionnels qui se sont spécialisés pour répondre aux besoins spécifiques de la déficience visuelle. L'IADV agit dans deux domaines d'activités pour lesquels, jusqu'en 2020, existaient deux professions distinctes : IL et IAVJ.

IL

Instructeur de Locomotion

La Locomotion (ou Orientation et Mobilité) favorise l'**apprentissage de méthodologies et techniques** dans le but de **se déplacer de façon autonome**, avec un maximum de **sécurité** et de **confort**, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans un lieu connu ou inconnu.

La locomotion est **un préalable à l'acquisition d'un chien-guide**.

IADV

Instructeur pour l'Autonomie des personnes D.V.

L'accompagnement vise à retrouver **confiance en des capacités** à gérer la vie quotidienne avec **aisance** et en **sécurité**.

A partir des habitudes de vie de la personne, l'IA accompagne l'acquisition et la ré-appropriation d'une autonomie dans **les activités du quotidien** qu'elle souhaite ou doit réaliser.

IAVJ

Instructeur pour l'Autonomie dans la Vie Journalière

L'AVJ vise à développer les **compétences pratiques** qui permettent d'acquérir ou de retrouver une **autonomie personnelle, domestique et socioprofessionnelle** : soins personnels, indépendance à table, cuisine, tâches domestiques, loisirs...

Mise en situation écologique dans tous les lieux de vie de la personne

Sensibilisation de l'entourage des personnes : familial, scolaire, professionnel, amical

Evaluation

Projet individualisé

Mise en oeuvre du projet

Expertise et conseil en matière d'aides techniques et d'accessibilité : urbanisme, cadre bâti, aménagements

Développement des possibilités sensorielles, gestuelles, cognitives et psycho-sociales

Les instructeurs apportent les conditions nécessaires à l'éducation ou la rééducation des personnes atteintes de déficience visuelle

